

Lettre d'information n°27 – Mars 2026



Cité Educative

Relabellisée pour une période de 3 années depuis janvier 2025, la cité éducative est une démarche collaborative visant à accompagner au mieux chaque parcours éducatif des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans.

La Cité est pilotée par des représentants de l'Etat, de la Mairie et de l'Education nationale. Les membres de ces institutions constituent le comité de pilotage de la cité. Ce comité est chargé de prendre les décisions venant construire la démarche d'alliance éducative.

Actualités du mois :

- I- Les actualités
- II- Les projets du fonds de mutualisation
- III- Une action qui fait « Cité »
- IV- Qu'est-ce que c'est ?
- V- Guide des parcours de la Cité

RAPPEL des objectifs nationaux des Cités Educatives :

- Conforter le rôle de l'école
- Promouvoir la continuité éducative
- Ouvrir le champ des possibles

I – Les actualités

Parce que la Cité Éducative est en mouvement, cette rubrique met en lumière les temps forts du mois, les projets en cours et les actions menées avec nos partenaires. Vous y trouverez les informations essentielles pour rester connectés à la dynamique du territoire et suivre l'avancée des différentes initiatives.

Point d'étape sur l'arbitrage de la programmation 2026

Dans le cadre de l'élaboration de la programmation, une réunion de travail s'est tenue avec la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) afin d'effectuer un état des lieux partagé des projets déposés. Cette rencontre a permis de vérifier la présence de l'ensemble des projets connus, d'examiner leur éligibilité, d'analyser la complémentarité des financements et d'échanger sur les nouvelles propositions.

Deux comités de pilotage dédiés à l'arbitrage se sont réunis les 13 et 20 février. À ce stade, il ne s'agissait pas encore d'arrêter la liste des projets qui intégreront la programmation, mais d'engager une lecture qualitative des actions proposées, d'en étudier le contenu et de renforcer la cohérence d'ensemble au regard des priorités définies. Ce travail vise notamment à favoriser les articulations entre les projets et à identifier les synergies possibles.

Les échanges relatifs à l'arbitrage se poursuivront tout au long du mois de mars, afin d'aboutir à des choix partagés et structurants pour le territoire.

 Il est rappelé que le financement des projets reconduits est conditionné au dépôt préalable de leur bilan sur la plateforme Dauphin. Cette étape est indispensable pour permettre l'instruction des demandes.

II – Les projets du fonds de mutualisation

Le fonds de mutualisation est une enveloppe dédiée aux projets portés par l'Education nationale. Il fait partie intégrante de la programmation annuelle de la Cité éducative en permettant aux établissements scolaires du 1^{er} et du 2nd degré de réaliser des projets tout au long de l'année.

Projet n°04 – Classe de découverte, mini séjour à Chamarande

Mini-séjour de découverte au Domaine de Chamarande organisé par l'école élémentaire Georges Brassens pour deux classes de CM1-CM2 : 48 élèves vivront des activités sportives et pédagogiques autour du patrimoine afin de développer leur autonomie et le vivre-ensemble, en lien avec les apprentissages scolaires.



III – Une action qui fait Cité

Une action qui fait « cité » est une initiative qui répond à un enjeu de la Cité éducative. Elle est réalisée par un acteur de la Cité au bénéfice des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans ou de leurs parents.

Un service de traduction pour faciliter le lien entre les familles et les institutions



En français : <https://bit.ly/40gWg1w>
En moldave : <https://bit.ly/4rW3qnL>
En turc : <https://bit.ly/3MyFW9m>
En arabe : <https://bit.ly/3MNfx7M>
En tamoul : <https://bit.ly/4qDGwAt>
En portugais : <https://bit.ly/4aNHnZM>

Toujours mobilisable par les professionnels, le service de traduction est désormais mieux identifié par les parents allophones, qui peuvent en faire la demande lors de leurs échanges avec les institutions.

Une vidéo de présentation, traduite en cinq langues (turc, arabe, portugais, tamoul et moldave), explique les démarches pour en bénéficier.

Réalisée avec le soutien de la Cité éducative, cette action s'inscrit dans l'engagement de la Ville pour faciliter le lien entre les familles, les services municipaux et les établissements scolaires.

Les vidéos sont disponibles sur la chaîne YouTube de la Ville, les liens (ci-contre) peuvent être partagés par les professionnels. Ils seront également accessibles depuis le site internet via un lien.

IV – Qu'est-ce que c'est ?

La Cité éducative a vocation à créer du lien avec les dispositifs existant afin d'assurer la complémentarité des actions proposées sur le territoire de la commune. La rubrique « qu'est-ce que c'est ? » vous fait (re)découvrir une démarche, un dispositif, un partenaire...qui agit sur le territoire.

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés (RASED)

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté intervient dans les écoles maternelles et élémentaires **pour apporter une aide ciblée aux enfants qui rencontrent des obstacles dans leurs apprentissages ou dans leur adaptation à la vie scolaire.**



Son objectif principal est de prévenir l'installation de difficultés durables et de favoriser la réussite de chaque élève.

Le RASED est composé de professionnels spécialisés :

- **Le psychologue de l'Éducation nationale** : il analyse les situations, réalise des bilans psychologiques, accompagne l'enfant, sa famille et l'équipe enseignante dans la compréhension des difficultés.
- **L'enseignant spécialisé à dominante pédagogique (maître E)** : il aide l'élève à surmonter ses difficultés d'apprentissage (lecture, écriture, mathématiques, méthodologie...).
- **L'enseignant spécialisé à dominante relationnelle (maître G)** : il intervient lorsque les difficultés sont liées au comportement, à l'entrée dans les apprentissages ou au rapport à l'école.

Ces professionnels travaillent en étroite collaboration avec les enseignants, les familles et les partenaires éducatifs.

Pour quels élèves ?

L'intervention du RASED concerne des élèves :

- qui rencontrent des difficultés scolaires persistantes malgré les aides mises en place en classe,
- qui manquent de confiance en eux ou qui ont des difficultés à entrer dans les apprentissages,
- pour lesquels une aide spécialisée apparaît nécessaire.

Les accompagnements peuvent être **individuels ou en petits groupes**, sur un temps défini et avec des objectifs précis.

Comment est mis en place l'accompagnement ?

Le dispositif est mis en place :

1. après un repérage par l'enseignant de la classe,
2. lors d'un temps d'échange avec l'équipe pédagogique et le RASED,
3. avec l'information et l'accord de la famille.

Un projet d'aide spécialisée est alors élaboré, adapté aux besoins de l'enfant.

Le RASED ne se limite pas à l'aide directe aux élèves. Il joue également un rôle important :

- dans le **conseil aux enseignants** pour adapter les pratiques pédagogiques,
- dans la **prévention des difficultés dès la maternelle**,
- dans la **coopération avec les partenaires** (services municipaux, structures de soin, dispositifs éducatifs).

En apportant une réponse personnalisée aux besoins des élèves les plus fragiles, le RASED contribue pleinement à une école plus inclusive et à la réussite de tous.

V – LE GUIDE DES PARCOURS DE LA CITE EDUCATIVE



Ce document « repère » recense les dispositifs et structures présentés dans la rubrique « Qu'est-ce que c'est ? » de la lettre d'information de la Cité Éducative. Mis à jour à chaque parution, il propose une lecture par tranche d'âge afin de faciliter l'orientation des enfants, des jeunes et de leurs familles vers le bon interlocuteur.

	0-3 ans	3-5 ans	6-10 ans	11-14 ans	15-17 ans	+18 ans	Familles
CTG – Convention territoriale Globale							
Contrat de ville							
PMI – Protection maternelle et infantile							
MPE – Maison de la Petite Enfance							
REP – Réseau d'Education Prioritaire							
RASED – Réseau d'aides spécialisées eux élèves en difficulté							
CLAS – Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité							
Vacances apprenantes							
DEMOS – Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à vocation Sociale							
PRE – Programme de Réussite Educative							
Prévention spécialisée							
CIO – Centre d'Information et d'Orientation							
PRIJ – Plan Régional d'Insertion pour la Jeunesse							
CSC – Centre Socio-Culturel Josephine Backer							



COORDONNÉES DES DISPOSITIFS ET STRUCTURES – PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

CLAS – Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

 Soutien méthodologique, ouverture culturelle et accompagnement à la parentalité

 Enfants – familles

 Caisse des Ecoles – Coordinatrice CLAS

 Contact : 09 71 48 90 71

CIO – Centre d'Information et d'Orientation

 Construire son projet d'orientation et accéder aux formations

 Collégiens – lycéens – étudiants – familles

 Sur rendez-vous

 Contact : 01 60 46 07 56

Contrat de ville

 Soutenir les actions en faveur des parcours des jeunes

 Habitants des quartiers prioritaires

 Par les services de l'Agglomération ou les dispositifs financés

 Contact : 01 60 47 94 20

CSC – Centre Social et Culturel

 Lien social, accompagnement des familles

 Tous les publics

 Accueil libre / inscription aux activités

 Contact : 01 60 47 86 60

CTG – Convention Territoriale Globale

 Structurer l'offre de services aux familles et la politique petite enfance-jeunesse

 Acteurs du territoire – familles

 Par les équipements et services conventionnés

 Contact : 01 60 47 85 00

DEMOS – Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à vocation Sociale

 Parcours artistique pluriannuel favorisant la persévérance et la continuité éducative

 Enfants

 Par la Caisse des Ecoles – Coordinatrice DEMOS

 Contact : 09 71 48 90 71

MPE - Maison de la petite enfance

 Information sur les modes d'accueil, lieux d'éveil, soutien aux parents

 Familles avec jeunes enfants

 Accueil direct / guichet unique

 Contact : 01 60 48 88 89

PMI – Protection Maternelle et Infantile

 Suivi de la santé, prévention précoce, accompagnement à la parentalité

 Futurs parents – enfants de 0 à 6 ans – familles

 Sur rendez-vous auprès de la PMI

 Contact : 01 69 43 75 04

PRE – Programme de Réussite Éducative

 Parcours individualisé et prise en compte globale des besoins de l'enfant

 Enfants – familles

 Orientation par un professionnel

 Contact : 09 71 48 90 71

Prévention spécialisée

 Accompagnement éducatif et remobilisation

 Jeunes en situation de fragilité

 Travail de rue ou orientation par un partenaire

 Contact : 06 42 09 03 96

PRIJ – Programme de Réussite pour l'Insertion des Jeunes

 Accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle

 Jeunes

 Coordonnateur PRIJ municipal

 Contact : 01 60 47 86 74

REP – Réseau d'Éducation Prioritaire

 Réduire les inégalités scolaires et renforcer l'accompagnement

 Élèves

 Par le coordinateur REP

 Contact : 01 60 47 87 66

COORDONNÉES DES DISPOSITIFS ET STRUCTURES – PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE (suite)

RASED – Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté

NOUVEAU

- 🎯 Aide spécialisée face aux difficultés scolaires
- 👤 Élèves du premier degré
- 📄 Par l'enseignant / l'école
- ✉️ Contact : Auprès de l'enseignant de l'enfant

Vacances apprenantes

- 🎯 Consolider les apprentissages et favoriser l'ouverture culturelle et sportive
- 👤 Enfants scolarisés
- 📄 Inscription via les services municipaux ou les établissements scolaires
- ✉️ Contact : 01 60 47 85 25

Légende :

- 🎯 Mission
- 👤 Public concerné
- 📄 Porte d'entrée
- ✉️ Contact
- 🔄 Structure ou dispositif mobilisable à plusieurs étapes du parcours éducatif (0–25 ans)

Site internet : <https://www.ville-epinay-senart.fr/objectif-cite-educative/>

Plus d'information sur les cités éducatives sur :
<https://www.citeseducatives.fr/>

